



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

ED 1994/06

26 juin 2006  
Original : anglais

F

- Conseil international du Café
- Comité exécutif
- Comité consultatif du secteur privé
- Atelier FCPB/OIC sur les priorités en matière de mise en valeur du café
- Comité des statistiques
- Comité de promotion

**Convocation des réunions de l'OIC  
(25 – 29 septembre 2006)**

### Réunions et lieu des réunions

1. Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres de l'OIC et aux observateurs et a l'honneur de les informer que la 96<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et les réunions des autres organes de l'OIC auront lieu du 25 au 29 septembre 2006. La session du Conseil sera précédée le 24 septembre 2006 par une réunion extraordinaire du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) qui examinera la question de l'avenir de l'Accord. Toutes les réunions se tiendront au siège de l'Organisation, 22 Berners Street, Londres W1T 3DD (téléphone : +44 (0) 20 7612 0600, télécopieur : +44 (0) 20 7612 0630, courriel : info@ico.org).

### Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café

2. Conformément à ce qui a été décidé par le Conseil (paragraphe 28 du document ICC-95-12), les Membres sont invités à envoyer au Directeur exécutif leurs propositions sur l'avenir de l'Accord avant le **15 août 2006 au plus tard**. Les Membres sont également invités à noter que le Conseil a souligné que cette date devait être fixée car la soumission tardive de propositions rendrait difficile l'examen de ces propositions. Les Membres souhaiteront peut-être noter que le document ED-1973/05 contient un questionnaire qui pourra servir de base aux réponses.

### Ordres du jour et dispositions

3. On trouvera ci-après un calendrier provisoire et les ordres du jour provisoires des réunions (documents ICC-96-0 ; EB-3917/06 ; PSCB No. 88/06 ; PSCB No. 89/06 ; WP-Statistics No. 101/06 et PC-38/06) ainsi que le document EB-3899/05 dans lequel figurent les dispositions prévues pour les réunions, des renseignements sur les hôtels ainsi qu'un plan

indiquant l'emplacement de l'OIC. La convocation et l'ordre du jour de l'atelier FCPB/OIC sur les priorités en matière de mise en valeur du café qui aura lieu dans l'après-midi du 27 septembre, seront distribués séparément.

4. Les Membres qui souhaiteraient soumettre des documents à distribuer ou proposer des questions supplémentaires aux fins d'examen, ou qui souhaiteraient faire des exposés pendant les réunions, sont invités à en informer par écrit le Directeur exécutif avant le **15 août 2006** au plus tard. Conformément à ce qui a déjà été indiqué, la date butoir de réception des nouvelles propositions de projets à soumettre à l'examen du Comité virtuel de présélection est le **24 juillet 2006**.

### Programme

| Réunion  | Date (heure de la 1 <sup>ère</sup> séance) | Ouverte aux   |
|--|--|---|
| <b>Comité consultatif du secteur privé (CCSP) (réunion extraordinaire)</b>     | 24 septembre 2006<br>(13h30 – 18h30)       | Représentants du CCSP et observateurs appartenant aux associations du secteur privé   |
| <b>Conseil international du Café (96<sup>e</sup> session)</b>                  | 25 – 29 septembre 2006 (9h45)              | Membres et observateurs des pays non membres, organisations internationales et associations du secteur privé  |
| <b>Comité exécutif</b>   | 26 septembre 2006 (9h30)                   | Membres   |
| <b>Comité de promotion</b>   | 26 septembre 2006 (16h00)                  | Membres, représentants du secteur privé et observateurs des pays non membres et autres organisations  |
| <b>CCSP</b>  | 27 septembre 2006 (9h30)                   | Représentants du CCSP et observateurs appartenant aux associations du secteur privé   |
| <b>Atelier FCPB/OIC sur les priorités en matière de mise en valeur du café</b> | 27 septembre 2006<br>(14h00 – 17h00)       | Membres et observateurs des pays non membres, organisations internationales et associations du secteur privé  |
| <b>Comité des statistiques</b>   | 27 septembre 2006 (17h15)                  | Comité des statistiques, Membres, représentants du secteur privé, experts en statistiques du café. Les non membres peuvent participer à titre consultatif |

### Membres – Notification de représentation

5. Il est rappelé aux Membres qu'aux termes de la règle 3 du Règlement de l'Organisation (document EB-3820/02), ils sont tenus d'informer le Directeur exécutif, par écrit et le plus tôt possible après réception de la présente communication, de la composition de leurs délégations. Les Membres sont priés de s'assurer que leurs pouvoirs

sont communiqués à l'Organisation bien avant la date prévue des réunions. Les pouvoirs doivent être délivrés par écrit par un Ministère approprié ou une instance gouvernementale du pays, ou par un représentant de la mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où siège l'Organisation, soit dans le pays où la session a lieu. Les pouvoirs communiqués par télécopieur sont recevables ; toutefois, pour des raisons administratives, les Membres sont priés d'en fournir les originaux après la session.

6. Les pouvoirs des délégations seront examinés, avec le concours du Secrétariat, par le Président qui fera rapport au Conseil. La liste des délégations sera établie en fonction des pouvoirs que les Membres auront transmis et des réponses des observateurs.

### **Observateurs – Notification de présence**

7. Les observateurs des pays non membres, des organisations internationales et des associations du secteur privé qui souhaitent assister à la session du Conseil et/ou aux réunions des autres organes de l'OIC sont priés d'en informer le Directeur exécutif, soit par courriel ([info@ico.org](mailto:info@ico.org)), soit en renvoyant au Secrétariat le formulaire ci-joint dûment rempli avant le **8 septembre 2006** au plus tard.

### **Inscription**

8. Pour des raisons de sécurité et d'identification, tous les participants sont priés de s'inscrire au Bureau d'information dès leur arrivée et de porter le badge qui leur aura été remis pendant toutes les réunions énumérées ci-dessus.

### **Interprétation**

9. Une équipe d'interprètes est prévue du 25 au 29 septembre 2006.

## Draft programme – as at 26 June

### ICO MEETINGS (24 – 29 September 2006) PROVISIONAL PROGRAMME

| <b>Sunday 24 September</b>            |                      | <b>Room</b>         | <b>Open to</b>                     |   |
|---------------------------------------|----------------------|---------------------|------------------------------------|---|
| 13.00 – 13.30                         | Lunch                | Second floor lounge | PSCB Members                       | A light lunch will be provided  |
| 13.30 – 18.30                         | PSCB                 | Boardroom           | PSCB Members                       | Extraordinary meeting of the PSCB to discuss recommendations relating to the future of the 2001 Agreement                         |
| <b>Monday 25 September</b>            |                      | <b>Room</b>         | <b>Open to</b>                     |   |
| 08.45 onwards<br>(throughout the day) | Registration         | Council Lounge      | ICO Members and observers          | Accreditation/registration of participants  |
| 09.45 – 12.45                         | Council              | Council Chamber     | ICO Members and observers          | Introduction of key Agenda items / recommendations  |
| 12.45 – 14.00                         | Briefing meeting     | ED's office         | Restricted                         | Chairmen and invited Members (a light lunch will be provided)   |
| <b>12.45 – 14.30</b>                  | <b>Lunch break</b>   |                     |                                    |   |
| 14.30 – 17.00 <i>or</i><br>18.00      | Council              | Council Chamber     | ICO Members and observers          | Discussions on the future of the 2001 Agreement   |
| 17.00 – 18.00                         | IACO                 | Council chamber     | ICO Members and observers          | ( <i>or 17.30 - 19.00 on Wednesday 27 September – to be confirmed</i> )   |
| 18.30 – 20.00                         | Chairman's reception | Council lounge      | ICO Members and observers          |   |
| <b>Tuesday 26 September</b>           |                      | <b>Room</b>         | <b>Open to</b>                     |   |
| 08.30 – 09.15                         | Briefing meeting     | ED's office         | Restricted                         | Chairmen and invited Members. (if required)   |
| 09.30 – 13.00                         | Executive Board      | Boardroom           | ICO Members                        |   |
| <b>13.00 – 14.30</b>                  | <b>Lunch break</b>   |                     |                                    |   |
| 14.30 – 16.00                         | Executive Board      | Boardroom           | ICO Members                        |   |
| 16.00 – 18.00                         | Promotion Committee  | Council Chamber     | ICO Members and observers          |   |
| 18.00 – 20.00                         | Positively Coffee    | Committee Room      | Positively Coffee representatives  |   |
| <b>Wednesday 27 September</b>         |                      | <b>Room</b>         | <b>Open to</b>                     |   |
| 08.30 – 09.15                         | Briefing meeting     | ED's office         | Restricted                         | Chairmen and invited Members. (if required)   |
| 09.30 – 13.00                         | PSCB                 | Boardroom           | Restricted                         |   |
| 13.00 – 14.00                         | Lunch                | Council lounge      | ICO Members and observers          | The CFC will host a light lunch prior to the workshop   |
| 14.00 – 17.00                         | CFC/ICO workshop     | Council chamber     | ICO Members and observers          | CFC/ICO workshop on coffee development priorities   |
| 17.15 – 18.45                         | Statistics Committee | Committee Room      | Statistics Committee and observers |   |
| 17.30 – 19.00                         | IACO                 | Council chamber     | ICO Members and observers          | ( <i>or 17.00 - 18.00 on Monday 25 September</i> )  |
| <b>Thursday 28 September</b>          |                      | <b>Room</b>         | <b>Open to</b>                     |   |
| 08.30 – 09.00                         | Briefing meeting     | ED's office         | Restricted                         | Chairmen and invited Members (if required)  |
| 09.30 – 13.00                         | Council              | Council Chamber     | ICO Members and observers          | Discussions on the future of the 2001 Agreement   |
| <b>13.00 – 14.30</b>                  | <b>Lunch break</b>   |                     |                                    |   |
| 14.30 – 17.30                         | Council              | Council Chamber     | ICO Members and observers          | Discussions on the future of the 2001 Agreement   |
| <b>Friday 29 September</b>            |                      | <b>Room</b>         | <b>Open to</b>                     |   |
| 08.30 – 09.00                         | Briefing meeting     | ED's office         | Restricted                         | Chairmen and invited Members (if required)  |
| 09.30 – 13.00                         | Council              | Council Chamber     | ICO Members and observers          | Discussions on the future of the 2001 Agreement   |
|                                       |                      |                     |                                    | Other Agenda items  |
| <b>13.00 – 14.30</b>                  | <b>Lunch break</b>   |                     |                                    |   |
| 14.30 – 16.30                         | Council              | Council Chamber     | ICO Members and observers          |   |
| 16.30 – 17.00                         | Press conference     | Committee room      | Press                              | The Executive Director and some Heads of Delegation will brief the press on the outcome of meetings taking place during the week. |

#### Notes:

1. Please note that no coordination meetings have been scheduled. In the event that there is a request for a coordination meeting, this can be scheduled to take place from 08.45 – 09.30 during the week. Any coordination meetings should finish promptly to enable Board or Council meetings to start on time.
2. There will be one team of interpreters from 25 – 29 September. Interpretation facilities are not available in the Committee Room.
3. Annex I lists office holders and the composition of ICO bodies for 2005/06.

## LIST OF OFFICE HOLDERS FOR COFFEE YEAR 2005/06

### International Coffee Council

Chairman: Mr. Saint-Cyr Djikalou (Côte d'Ivoire) ■ 1st Vice-Chairman: Mr. José Antonio Salavarría (El Salvador) ■ 2nd Vice-Chairman: Mr. Jim Howell (United Kingdom) ■ 3rd Vice-Chairman: Mr. Manuel Altimira (Spain)

### Executive Board

Chairman: Mr. Mauro Orefice (Italy) ■ Vice-Chairman: Ms. Katarina Kühmayer (Austria)

**Exporting Members:** Brazil, Colombia, Côte d'Ivoire, Guatemala, Honduras, Indonesia, Kenya, Vietnam

**Importing Members:** European Community (E.C., Belgium, Germany, Italy, Spain), Japan, Switzerland, United States of America

### Private Sector Consultative Board (PSCB) – 2005/06 – 2006/07

Chairman: Dr. Euan Paul (British Coffee Association) ■ Vice-Chairman: Mr. Christian Rasch Topke (ANACAFE)

### Producer representatives (*alternates in italics*)

Colombian Milds: Asociación de Exportadores de Café de Colombia (ASOEXPORT), *Sociedad Exportadora de Café de las Cooperativas de Caficultores (EXPOCAFE)*, *Federación Nacional de Cafeteros de Colombia*, Eastern African Fine Coffees Association (EAFCA), *Kenya Planters Coop. Union Ltd (KPCU)*

Other Milds: Confederación Mexicana de Productores de Café (CMPC), *Organización Centroamericana de Exportadores de Café (ORCECA)*, Asociación Nacional del Café (ANACAFÉ), *Coffee Exporters Association of India*

Brazilian and other Natural Arabicas: Conselho de Exportadores de Café do Brasil (CcCAFÉ), *Associação Brasileira da Indústria de Café Solúvel (ABICS)*, *Associação Brasileira da Indústria de Café (ABIC)*, Conselho Nacional do Café (CNC), *Confederação da Agricultura e Pecuária do Brasil (CNA)*

Robustas: Association of Indonesian Coffee Exporters (AEKI), *Uganda Coffee Trade Federation (UCTF)*, Vietnam Coffee-Cocoa Association (VICOFA), *Cocoa and Coffee Interprofessional Council (CICC)*

### Consumer representatives (*alternates in italics*)

All Japan Coffee Association (AJCA), European Coffee Federation (ECF), European Coffee Federation (ECF), European Coffee Federation (ECF), Institute for Scientific Information on Coffee (ISIC), *ISIC*, National Coffee Association of U.S.A. (NCA), *Coffee Association of Canada*, Specialty Coffee Association of America (SCAA), Speciality Coffee Association of Europe (SCAE), *European Decaffeinators Association (EDA)*

### Promotion Committee

Chairman: Dr. Ernesto Illy (Institute for Scientific Information on Coffee - ISIC) ■ Vice-Chairman: Mr. Mick Wheeler (Papua New Guinea)

### Steering Group on Promotion (2004/05 – 2005/06)

Chairman: Executive Director ■ **Exporting Members:** Brazil, Colombia, Côte d'Ivoire, Indonesia ■ **Importing Members:** France, Italy, Japan, United Kingdom

**PSCB:** Chairman and Vice-Chairman ■ **Promotion Committee:** Chairman and Vice-Chairman ■ **ICO:** Executive Director

### Statistics Committee – 2004/05 - 2005/06

Chairman: Mr. David Hallam (FAO) ■ Vice-Chairman: to be appointed ■ **Exporting Members:** Mr. Alberto Duque Portugal (Brazil), Mr. Andrés Valencia Pinzón (Colombia) ■ **Importing Members:** Mr. Rob Simmons (LMC International Ltd, UK), Mr. Neil Rosser (Neumann Kaffee Gruppe, Germany) ■ **Executive Director:** Mr. David Brooks (USA), Mr. Corneille Tabalo (D.R. Congo)

### Quality Committee

Chairman: Executive Director ■ **Exporting Members:** Brazil, Colombia, Mexico, Indonesia ■ **Importing Members:** E.C., France, Italy, United Kingdom ■ **Private Sector representatives:** ECF, ECF, ORCECA, VICOFA

### Finance Committee – 2003/04 – 2005/06

Chairman: Mr. Mick Wheeler (Papua New Guinea) ■ **Exporting Members:** Brazil, Colombia, Cote d'Ivoire, Papua New Guinea ■ **Importing Members:** Japan, Spain, Switzerland, United Kingdom

### Virtual Screening Committee:

**Exporting Members:** Brazil, Guatemala, Indonesia ■ **Importing Members:** Germany, Italy, USA



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

ICC 96-0

26 juin 2006  
Original : anglais

F

**Conseil international du Café**  
Quatre-vingt-seizième session  
25 – 29 septembre 2006  
Londres, Angleterre

## **Ordre du jour provisoire**

| <b>Point</b>  | <b>Document</b>        |
|---|------------------------|
| <b>1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter</b>   | ICC-96-0<br>EB-3899/05 |
| <b>2. Voix et pouvoirs</b>  |                        |
| <b>2.1 Voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2005/06 – à approuver</b>  | à venir                |
| Le Secrétaire fera rapport.   |                        |
| <b>2.2 Répartition initiale des voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2006/07 – à approuver</b>   | à venir                |
| Le paragraphe 5) de l'Article 13 de l'Accord dispose que le Conseil répartit les voix au début de chaque année caféière. Conformément aux dispositions de l'Article 13, les voix des Membres exportateurs et des Membres importateurs sont réparties au prorata du volume moyen de leurs exportations et importations respectives de café pendant les quatre années civiles précédentes. Un document indiquant la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2006/07 sera diffusé. |                        |
| <b>2.3 Pouvoirs – à approuver</b>   | verbal                 |
| Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat.  |                        |
| <b>3. Admission d'observateurs – à examiner</b>   | à venir                |
| Le Conseil examinera un document définissant un cadre de référence pour l'admission d'observateurs aux sessions du Conseil.   |                        |

**4. Participation à l'Accord international de 2001 sur le Café – à noter** verbal

Au 23 juin 2006, l'Organisation comptait 74 Membres représentant 44 pays exportateurs et 30 pays importateurs. Le Directeur exécutif fera rapport sur la participation actuelle à l'Accord et sur les contacts engagés avec des pays non membres.

**5. Situation du marché du café – à noter** à venir

Le Directeur exécutif présentera un rapport sur la situation du marché du café et sur les événements les plus importants de l'année caféière 2005/06.

**6. Avenir de l'Accord de 2001 – à examiner** EB-3902/05  
à venir

En mai 2006, le Conseil a noté qu'il était important de fixer une date butoir pour la soumission des propositions sur l'avenir de l'Accord de 2001 car les contributions soumises tardivement pourraient être difficiles à considérer par les Membres et pourraient ouvrir un débat sur des questions nouvelles, gênant ainsi les progrès. Les Membres ont donc été invités à envoyer au Directeur exécutif leurs propositions sur l'avenir de l'Accord avant le **15 août 2006 au plus tard**. Les propositions reçues avant cette date seront distribuées aux Membres avant le 1 septembre. Un récapitulatif actualisé des propositions sera également distribué.

Conformément à une demande formulée à la dernière réunion, le Directeur exécutif fera le point des réalisations clés et des insuffisances de l'Accord de 2001. Le Président du CCSP fera rapport sur la réunion extraordinaire du CCSP du 24 septembre convoquée pour examiner la question de l'avenir de l'Accord de 2001. Les Membres souhaiteront peut-être également noter que le Comité des statistiques examinera les priorités futures en matière de statistiques à sa réunion prévue cette même semaine.

**7. Projets de mise en en valeur du café** à venir

**7.1 Projets approuvés par le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) – à noter**

Le Chef des opérations fera rapport sur les projets approuvés par le FCPB. Des rapports seront diffusés sur les projets ci-après.

- **Potentiel de diversification dans les pays exportateurs de café :** à venir  
résumé analytique du rapport final.

- **Amélioration de la qualité du café par la prévention de la formation de moisissures (terminé)** : le rapport final et l'outil de formation sur cédérom seront distribués, avec un résumé analytique d'une étude socioéconomique. ED-1992/06  
à venir
  - **Renforcement des capacités commerciales, financières, gestionnaires et opérationnelles des petits producteurs/exportateurs de café au Mexique et au Nicaragua (terminé)** : un Guide du producteur sera distribué. à venir
  - **Régénération pilote du secteur du café au Honduras et au Nicaragua** : un rapport de situation sera distribué. à venir
  - **Régénération pilote des plantations de café délaissées pour en faire des petites unités familiales de production en Angola** : un rapport de situation sera distribué. à venir
  - **Diversification de la production dans les zones marginales de l'État du Veracruz (Mexique)** : un rapport de situation sera distribué. à venir
- 7.2 Projets soumis à l'approbation du Conseil – à approuver** à venir
- Le Conseil examinera les recommandations du Comité virtuel de présélection sur les projets soumis avant le 24 juillet 2006.
- 8. Programme des activités pour 2006/07 – à examiner et à approuver** à venir
- Le Président du Comité exécutif fera rapport.
- 9. Rapport du Président du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) – à noter/à approuver** verbal
- Le Président du CCSP fera rapport sur la réunion du 27 septembre 2006.
- 10. Services de données statistiques et économiques**
- 10.1 Rapport du Président du Comité des statistiques – à noter** verbal
- Le Président du Comité des statistiques fera rapport sur la réunion du 27 septembre 2006.
- 10.2 Comité des statistiques pour 2006/07 et 2007/08 – à nommer** verbal
- Le mandat du Comité des statistiques (document EB-3833/02) dispose que le Conseil approuve les noms des représentants ou experts désignés par les Membres exportateurs et les Membres importateurs et le Directeur exécutif (deux de chaque catégorie) pour un mandat d'une durée de deux années caféières.

**11. Durabilité – à examiner** verbal

En janvier 2006, le Directeur exécutif a distribué un projet de définition de la durabilité pour aider les Membres à répondre à l'enquête sur la durabilité (document ED-1981/06). En mai 2006, le Conseil a noté que cette question serait examinée dans le contexte des discussions sur l'avenir de l'Accord.

Dans le document ED-1978/05, le Directeur exécutif invitait les Membres qui n'avaient pas encore envoyé leur contribution à l'enquête sur la durabilité dans le secteur du café à le faire le plus rapidement possible. Les contributions reçues à ce jour ont été diffusées dans le document EB-3893/05 et son additif. Le Directeur exécutif fera rapport sur cette question et sur d'autres initiatives pertinentes.

**12. Études et rapports – à examiner**

Le Conseil examinera les études et rapports ci-après :

- **Les effets des tarifs douaniers sur le commerce du café** (révisée pour tenir compte des observations formulées à la dernière réunion) à venir
- **Mélanges et succédanés** : L'Article 36 de L'Accord dispose que le Directeur exécutif soumet périodiquement au Conseil un rapport sur la manière dont sont observées les dispositions du présent Article. à venir

**13. Questions phytosanitaires – à examiner** verbal

En janvier 2006, les pays producteurs ont fait une déclaration dans laquelle ils priaient instamment l'Union européenne de renoncer à fixer des teneurs maximales d'OTA pour le café vert. Le représentant de la CE fera rapport.

Le Directeur exécutif fera rapport sur des informations concernant les résidus des pesticides dans les pays exportateurs, dans le cadre d'un examen par l'Union européenne des limites maximales des résidus de pesticides.

**14. Coopération avec d'autres organisations – à noter** verbal

Le Directeur exécutif fera rapport sur la coopération avec les organisations internationales pertinentes.

**15. Comité de promotion – à examiner** verbal

Le Président du Comité de promotion fera rapport. L'Article 34 de l'Accord dispose que le Comité de promotion fait rapport régulièrement au Conseil. Les Membres souhaiteront peut-être examiner si ce point doit être maintenu à l'ordre du jour du Conseil, eu égard au fait que la composition de ces deux organes est la même.

**16. Politiques nationales en matière de café – à noter** verbal

Les pays Membres sont invités à faire rapport sur les changements intervenus dans leurs politiques nationales en matière de café et à fournir des copies du texte de leurs déclarations et d'autres informations, pour qu'elles soient distribuées aux Membres. Le représentant de la CE fera peut-être rapport sur l'examen de la question des Organismes internationaux de produits par l'Union européenne.

**17. Questions financières et administratives**

**17.1 Projet de budget administratif pour l'exercice 2006/07 – à approuver** à venir

Le Président du Comité exécutif fera rapport.

**17.2 Contributions impayées/paiement des arriérés – à approuver** verbal

Le Président du Comité exécutif fera rapport. Le Conseil examinera les recommandations du Comité des finances et du Comité exécutif sur une politique générale en matière de contributions impayées et de paiement des arriérés.

**17.3 Autres questions financières et administratives – à noter**

Le Président du Comité exécutif fera rapport sur les autres questions financières et administratives examinées par le Comité, notamment la nomination d'un vérificateur agréé et la composition du Comité des finances pour 2006/07 – 2007/08.

**18. Élections pour l'année caféière 2006/07** verbal

**18.1 Président et Vice-Présidents du Conseil – à élire**

Conformément à l'Article 11 de l'Accord, le Président et le premier Vice-Président pour la prochaine année caféière doivent être élus parmi les représentants des Membres importateurs. Le deuxième et le troisième Vice-Présidents doivent être élus parmi les représentants des Membres exportateurs. Les anciens Présidents élus parmi les Membres importateurs venaient de Belgique (2002/03) et de Suisse (2004/05).

**18.2 Comité exécutif – à élire**

Les procédures de vote sont définies dans l'Article 18 de l'Accord et dans la Règle 46 du Règlement de l'Organisation.

**18.3 Président et Vice-Président du Comité exécutif – à élire**

L'Article 17 de l'Accord dispose que le Président et le Vice-Président sont tous deux élus parmi les représentants de la même catégorie de Membres. En ce qui concerne 2006/07, les précédents indiquent qu'ils devraient être élus parmi les représentants des Membres exportateurs. Les anciens Présidents élus parmi les Membres exportateurs venaient de Papouasie-Nouvelle-Guinée (2002/03) et de Côte d'Ivoire (2004/05).

**19. Questions diverses – à examiner** verbal

**20. Prochaines réunions** verbal

La prochaine session du Conseil aura lieu au siège de l'Organisation à Londres du 21 au 25 mai 2007 – *à noter*

Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant ces réunions afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour ; ils sont également invités à proposer des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures - *à examiner*



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

EB 3917/06

26 juin 2006  
Original : anglais

F

**Comité exécutif**  
262<sup>e</sup> réunion  
26 septembre 2006  
Londres, Angleterre

## Ordre du jour provisoire

| Point  | Document                 |
|--|--------------------------|
| 1. <b>Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter</b>  | EB-3917/06<br>EB-3899/05 |
| 2. <b>Voix et contributions</b>  |                          |
| 2.1 <b>Voix au sein du Conseil et du Comité exécutif pour l'année caféière 2005/06 – à approuver</b>   | à venir                  |
| Le Secrétaire fera rapport.  |                          |
| 2.2 <b>Répartition initiale des voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2006/07 – à noter</b>  | à venir                  |
| Le paragraphe 5 de l'Article 13 de l'Accord dispose que le Conseil détermine la répartition des voix au début de chaque année caféière. En vertu des dispositions de l'Article 13, les voix des Membres exportateurs et des Membres importateurs sont définies, respectivement, sur la base des exportations et des importations des quatre années civiles antérieures. Les documents indiquant la base statistique pour la répartition des voix proposée et la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2006/07 seront diffusés. |                          |
| 3. <b>Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café – à examiner</b>  | EB-3902/05<br>à venir    |
| Le Comité pourra examiner les progrès faits depuis 2001 par l'Organisation pour atteindre les objectifs de l'Accord et les propositions soumises par les Membres au 15 août 2006 sur l'avenir de l'Accord, si le Conseil l'en charge.  |                          |

**4. Programme des activités pour 2006/07 – à examiner**

EB-3912/06  
à venir

Le programme des activités proposées pour l'année caféière 2006/07 figure dans le document EB-3912/06. Un additif contenant les suggestions du Brésil sera distribué. Les Membres ont été invités à envoyer au Secrétariat leurs suggestions sur ce document avant le 31 juillet 2006 au plus tard. Le Comité examinera ces documents avant de soumettre une recommandation au Conseil.

**5. Projets de mise en valeur du café**

**5.1 Projets en cours d'examen par le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) – à noter/à examiner**

à venir

Conformément à une demande formulée à la dernière réunion, la présentation des rapports d'avancement sur les projets sera révisée pour tenir compte des suggestions des Membres. Le Chef des opérations fera rapport sur les projets examinés par le Comité consultatif du FCPB en juillet 2006 et sur les autres projets en cours d'examen par le FCPB. En outre, le Chef des opérations fera rapport sur les contacts engagés avec le FCPB eu égard aux projets approuvés par l'OIC qui n'ont pas progressé.

**5.2 Projets en cours d'examen par l'OIC – à examiner**

à venir

Le Chef des opérations et/ou l'Économiste feront rapport sur les nouvelles propositions de projets ainsi que sur les recommandations du Comité virtuel de présélection au sujet des projets soumis pour examen avant le 24 juillet 2006 au plus tard. Les nouvelles propositions de projets devant être examinées par le Comité exécutif en janvier 2007 devront parvenir au Directeur exécutif avant le **1 septembre 2006** au plus tard.

**5.3 Examen futur de propositions de projets nouvelles ou révisées – à examiner**

verbal

L'Article 19 de l'Accord dispose que le Comité exécutif examine les projets et les programmes ayant trait au café avant qu'ils ne soient soumis au Conseil pour approbation. Avec la création du Comité virtuel de présélection qui fait des recommandations sur les projets, il est proposé, afin d'éviter toute répétition inutile des efforts, que le Conseil examine les recommandations du Comité virtuel sur les propositions de projets nouvelles ou révisées, sans en référer au Comité.

**6. Études – à examiner** verbal

En janvier 2006, le Comité a demandé au Directeur exécutif de prendre contact avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de recenser des moyens d'inclure le café dans le Mécanisme pour un développement propre. Le Directeur exécutif fera rapport sur les contacts supplémentaires engagés avec des organisations dans le domaine des changements climatiques, depuis la dernière réunion.

**7. Mise en œuvre du programme d'amélioration de la qualité du café – à examiner** à venir

Le Directeur exécutif présentera un rapport sur le programme d'amélioration de la qualité du café et un document indiquant quels éléments de la norme ISO sur les défauts du café (ISO 10470 - 2004) pourraient être harmonisés avec le programme.

**8. Questions financières et administratives**

**8.1 Rapport du Comité des finances – à examiner** à venir

Le Président du Comité des finances fera rapport sur la réunion du Comité des finances du 7 juillet 2006, ainsi que sur la situation financière.

**8.2 Projet de budget administratif pour 2006/07 – à examiner et faire une recommandation au Conseil** à venir

L'Article 19 de l'Accord dispose que le Comité exécutif examine le projet de budget administratif présenté par le Directeur exécutif et le soumet au Conseil en lui recommandant de l'approuver. Le Comité exécutif examinera la recommandation du Comité des finances.

**8.3 Contributions impayées/paiement des arriérés – à examiner et faire une recommandation au Conseil/à noter** à venir

Le Comité exécutif examinera la recommandation du Comité des finances sur une politique générale en matière de contributions impayées et de paiement des arriérés.

En application des dispositions de la Résolution numéro 401 (Nicaragua), le Directeur exécutif a été prié d'informer le Comité exécutif des arrangements de paiement pris dans le cadre, et dans le respect, des modalités de ladite Résolution. Le Directeur exécutif fera rapport.

**8.4 Nomination d'un vérificateur agréé – à examiner** verbal

La Règle 62 du Règlement de l'Organisation dispose que le Directeur exécutif nomme annuellement un vérificateur agréé en consultation avec le Comité exécutif. Le Comité des finances étudiera si le vérificateur agréé actuellement en fonction, le cabinet *MRI Moores Rowland*, qui a été nommé pour la première fois en 1999, devrait être reconduit.

**8.5 Comité des finances pour 2006/07 – 2007/08 – à noter** verbal

Conformément au mandat du Comité des finances (document WP-Finance No. 2/04), le Comité exécutif nommera à cette réunion les représentants qui siégeront au Comité des finances pour 2006/07 et 2007/08. La composition actuelle du Comité des finances est la suivante :

Membres exportateurs : Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire,  
Papouasie-Nouvelle-Guinée

Membres importateurs : Espagne, Japon, Royaume-Uni, Suisse

**8.6 Examen futur des questions financières – à examiner** verbal

En mai 2004, conformément à l'Article 19 de l'Accord, le Comité exécutif a créé un Comité des finances qui relève actuellement du Comité exécutif conformément au mandat figurant dans le document WP-Finance No. 2/04. Pour éviter toute répétition inutile des efforts, il est proposé que le Conseil examine les recommandations du Comité des finances concernant les questions financières et administratives, sans en référer au Comité exécutif.

**9. Questions diverses – à examiner** verbal

**10. Prochaines réunions** verbal

La prochaine réunion du Comité exécutif aura lieu au siège de l'Organisation à Londres du 24 au 26 janvier 2007 – **à noter**

Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant les réunions de janvier 2007 afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour ; ils sont également invités à proposer des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures – **à examiner**



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

PSCB No. 88/06

26 June 2006  
English only

E

## Private Sector Consultative Board

Extraordinary meeting

Sunday, 24 September 2006 (13.30 – 18.30)

London, England

## Draft Agenda

| Item  | Document  |
|---|---|
| 1. <b>Draft Agenda – to adopt</b>   | PSCB No. 88/06  |
| 2. <b>Future of the International Coffee Agreement (ICA) 2001 – to consider</b>   | PSCB No. 78/06<br>PSCB No. 82/06<br>PSCB No. 84/06<br>PSCB No. 85/06<br>PSCB No. 90/06<br>to follow |
| <p>At its meeting in May 2006, the PSCB decided to hold an extraordinary meeting in order to present its views on the future of the 2001 Agreement to the International Coffee Council at its 96<sup>th</sup> Session from 25 to 29 September 2006. A document from the National Coffee Association of U.S.A. (PSCB No. 90/06) has been circulated to the PSCB for their comments, and a revised version incorporating comments received from representatives will be circulated in advance of the meeting. Other communications from PSCB members have already been distributed.</p> <p>The PSCB will consider this document together with proposals received from Member Governments by the deadline of 15 August 2006.</p> |   |
| 3. <b>Report to the International Coffee Council – to note</b>  | verbal  |
| <p>The PSCB Chairman will report to the Council on the conclusions of this meeting on Monday 25 September 2006.</p>   |   |
| 4. <b>Other business – to consider</b>  | verbal  |



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

WP Statistics No. 101/06

26 June 2006  
English only

E

Statistics Committee  
27 September 2006 (17.15)  
London, England

Draft Agenda

| Item   | Document                 |
|--|--------------------------|
| 1. <b>Draft Agenda – to adopt</b>  | WP-Statistics No. 101/06 |
| 2. <b>Report of the Statistics Committee on the meeting of 24 May 2006 – to approve</b>  | WP-Statistics No. 100/06 |
| 3. <b>Compliance with statistical rules – to consider</b>  | to follow                |
| <p>The Statistician will report on compliance with statistics and, as requested at the last meeting, will introduce a report on data on imports of coffee by exporting Members, including the origin and value of these imports.</p>   |                          |
| 4. <b>Technical assistance – to consider</b>   | verbal                   |
| <p>At its last meeting, the Committee suggested that the Executive Director should invite countries in full compliance with the statistical rules to share their experience with countries where compliance is less complete. This information will facilitate the preparation of a framework to identify resources and formulate a strategic approach to technical assistance. The Statistician will report on responses received from Members.</p> |                          |
| 5. <b>Inventories and stocks – to note</b>   | verbal                   |
| <p>The Secretariat will monitor the results of the European Coffee Federation survey on inventories and stocks of green coffee in seven main European ports. Information on stocks received from producing countries will also be reviewed. The Statistician will report.</p>  |                          |

**6. Organic coffee – *to note*** to follow

The Statistician will introduce a document containing updated information on exports of organic coffee, including the value of these exports where available.

**7. Preparations and concentrates – *to consider*** to follow

The Statistician will introduce a document with information on imports of preparations and concentrates by Norway, Switzerland and the USA under two specific Harmonized System (HS) codes (210.112.92 and 210.112.98). The Committee will consider recommendations on possible adjustments to the current statistical series which include these codes.

**8. Future statistical priorities – *to consider*** to follow

As agreed at the last meeting, the Committee will review the statistical priorities of the Organization. A document will be circulated.

**9. New statistical software at the ICO – *to note*** verbal

The Statistician will report on developments in the upgrading of the ICO's statistical system.

**10. Report to the International Coffee Council – *to note*** verbal

The Chairman of the Statistics Committee will report to the International Coffee Council with any recommendations.

**11. Other business – *to consider*** verbal

**12. Future meetings** verbal

The Committee may wish to suggest matters for consideration at its next meeting – *to consider*

The next meeting of the Committee will take place at the time of the Executive Board meeting from 24 – 26 January 2007 – *to note*



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

PC 38/06

26 juin 2006  
Original : anglais

F

**Comité de promotion**  
26 septembre 2006  
Londres, Angleterre

**Ordre du jour provisoire**

| <b>Point</b>   | <b>Document</b> |
|--|-----------------|
| <b>1. Ordre du jour provisoire – à adopter</b>   | PC-38/06        |
| <b>2. Activités et propositions concernant la promotion</b>  |                 |
| <b>2.1 Guide séquentiel de promotion de la consommation du café – à noter</b>  | verbal          |
| Le Directeur exécutif invitera les Membres à faire rapport sur l'emploi qu'ils font du Guide.  |                 |
| <b>2.2 Proposition du Brésil visant à augmenter la consommation mondiale de café – à examiner</b>  | à venir         |
| À sa dernière réunion en mai 2006, le Comité a pris note de la présentation verbale d'une proposition du Brésil visant à augmenter la consommation mondiale de café. M. Carlos Brando ( <i>P&amp;A Marketing International</i> ) présentera une proposition plus détaillée à cette réunion.          |                 |
| <b>2.3 Consommation intérieure – à examiner, et, le cas échéant, à approuver</b>   | verbal          |
| Le Directeur exécutif fera rapport sur l'avancement des travaux d'un consultant relatifs à une proposition de projet pilote visant à élargir et à développer le marché dans certains pays producteurs (Inde, Indonésie et Mexique) aux fins de soumission au Fonds commun pour les produits de base. |                 |

**2.4 Chine – à examiner** verbal

Le Directeur exécutif consultera le secteur privé pour déterminer s'il est intéressé par une participation à des activités de promotion en Chine, à la réunion du CCSP du 27 septembre 2006.

**2.5 Le café et la santé – à examiner** verbal

Le Président du CCSP fera rapport au Conseil sur les débats au sujet du café et la santé à la réunion du CCSP du 27 septembre.

**3. Groupe directeur de la promotion pour 2006/07 et 2007/08 – à nommer** verbal

Le mandat des membres du Groupe directeur expire en septembre 2006. La composition actuelle du Groupe est la suivante :

|                        |  |
|------------------------|--|
| Membres exportateurs : | Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire, Indonésie |
| Membres importateurs : | France, Italie, Japon, Royaume-Uni         |
| CCSP :                 | Président et Vice-Président                |
| Comité de promotion :  | Président et Vice-Président                |
| OIC :                  | Directeur exécutif                         |

**4. Questions diverses – à examiner** verbal

*21<sup>e</sup> Conférence de l'ASIC (11 – 15 septembre 2006)*

*Participation du Directeur exécutif à des conférences en 2006/2007*

Une proposition de dépense à partir du Fonds de promotion sera soumise à l'examen/approbation des Membres exportateurs. à venir

**5. Date de la prochaine réunion – à noter** verbal

La prochaine réunion du Comité de promotion se tiendra pendant la 97<sup>e</sup> session du Conseil qui aura lieu au siège de l'OIC à Londres du 21 au 25 mai 2007.

Une réunion du Groupe directeur de la promotion pourra avoir lieu pendant les réunions de l'OIC du 24 au 26 janvier 2007.



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

EB 3899/05

8 mai 2006  
Original : anglais

F

Réunions

Comité exécutif/  
Conseil international du Café  
Londres, Angleterre

**Dispositions prévues pour les réunions**

### **Organisation des réunions**

Les réunions ont lieu au siège de l'Organisation, 22 Berners Street, Londres. Le Comité exécutif se réunit dans la salle du Comité exécutif (*Board Room*), au deuxième étage, et le Conseil se réunit dans la salle du Conseil, au rez-de-chaussée. À l'Annexe I, l'on trouvera un plan montrant où l'OIC est située avec adresse et numéro de téléphone ainsi que les stations de métro les plus proches.

Il appartient aux délégués de prendre leurs propres dispositions pour leurs voyages et la réservation de chambres d'hôtels. Une liste d'hôtels avec les tarifs préférentiels accordés aux délégués de l'OIC figure à l'Annexe II.

### **Pouvoirs (Conseil)**

Les délégations sont composées d'un représentant et, le cas échéant, d'un ou de plusieurs suppléants. Un Membre est habilité à désigner un ou plusieurs conseillers auprès de son représentant ou auprès de ses suppléants.

Le Règlement de l'Organisation (document EB-3820/02) stipule que les Membres doivent communiquer au Directeur exécutif, par écrit, la composition de leurs délégations. Les pouvoirs doivent être délivrés, par écrit, par le Ministère approprié, une instance gouvernementale de ce pays ou un représentant de la mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où le siège de l'Organisation est situé ou dans le pays où se déroule une session. Les pouvoirs transmis par télécopie sont recevables. Toutefois, les Membres sont priés d'en fournir les originaux après la session pour des raisons administratives.

Les pouvoirs sont examinés par le Président, avec le concours du Secrétariat ; le Président en fait rapport au Conseil. La liste des délégations est établie et diffusée en fonction des pouvoirs transmis par les Membres et des réponses des observateurs.

### **Avis de participation (réunions autres que celles du Conseil)**

Pour des raisons de sécurité, les participants qui souhaitent assister à d'autres réunions organisées pendant l'année sont priés de remplir et de renvoyer au Directeur exécutif, avant la date butoir indiquée, le formulaire de participation annexé à la Convocation des réunions.

### **Observateurs**

Les observateurs qui souhaitent assister aux sessions du Conseil sont priés d'en informer le Directeur exécutif par écrit, par télécopie +44 (0) 20 7612 0630 ou par courriel à [info@ico.org](mailto:info@ico.org). Les observateurs sont habilités à demander l'autorisation de faire des déclarations pendant les réunions du Conseil et sont priés d'en aviser à l'avance le Président en lui communiquant leur demande par écrit.

### **Inscriptions et badges**

À leur arrivée, les participants sont priés de s'inscrire au Bureau de renseignements. Des badges d'identification seront préparés sur réception des pouvoirs communiqués par les Membres, des notifications présentées par écrit dans le cas des observateurs qui souhaitent assister aux sessions du Conseil ou sur réception des formulaires de participation dans le cas de personnes souhaitant assister aux autres réunions organisées pendant l'année.

**Seuls les délégués portant un badge jaune et les orateurs** qui doivent présenter une communication **sont admis aux réunions officielles**. Pour des raisons d'identification et de sécurité, les badges doivent être portés en permanence. Les badges sont de couleurs différentes afin d'indiquer :

|         |                              |         |                      |
|---------|------------------------------|---------|----------------------|
| Jaune : | Délégués officiels           | Blanc : | Membres du personnel |
| Bleu :  | Observateurs et intervenants | Vert :  | Presse               |
| Rose :  | Visiteurs                    | Rouge : | Réunion restreinte   |

### **Documents**

Les documents sont disponibles sur le site web de l'OIC ([www.ico.org](http://www.ico.org)) et les notifications de publication des documents sont envoyées par courriel avant les réunions. Peu avant la réunion, au Bureau de renseignements, un jeu de **tous** les documents préparés pour la réunion seront remis à tous les délégués qui les trouveront dans l'ordre où ils figurent à l'ordre du jour. Il ne sera donc pas utile que les délégués amènent les fichiers pdf qu'ils auront reçus par courriel. Le même jeu de documents s'applique à la réunion du Comité exécutif et à la session du Conseil. De nouveaux documents pourront être diffusés pendant les réunions.

## Exposés et documents émanant des délégués

*Documents annoncés* : Les délégués sont priés d'avertir le Secrétariat au moins 24 heures à l'avance s'ils souhaitent présenter des documents ou faire des déclarations et s'ils souhaitent que ceux-ci soient distribués pendant la réunion. Il convient de soumettre ces documents par courriel ([info@ico.org](mailto:info@ico.org)). L'Organisation utilise Microsoft Office 2003.

*Déclarations officielles* : Les délégués qui ont l'intention de faire des déclarations officielles sont priés d'envoyer le texte de leur déclaration par courriel au Secrétariat ([info@ico.org](mailto:info@ico.org)) à l'avance afin de le remettre aux interprètes et de le diffuser aux délégués.

*Présentation d'un exposé au moyen d'un ordinateur* : Les délégués qui souhaitent faire un exposé au moyen d'un ordinateur doivent en informer le Secrétariat à l'avance et, dans la mesure du possible, envoyer le texte de leur exposé avant la réunion ([info@ico.org](mailto:info@ico.org)). Les orateurs peuvent apporter leur propre ordinateur portable ou utiliser celui de l'OIC. La salle du Conseil est équipée d'un système audiovisuel intégré moderne mais la salle des comités a une visibilité réduite en raison de son agencement et de la présence d'un seul écran.

*Interprétation et documents* : Disponibles pour les sessions du Conseil et les réunions du Comité exécutif en anglais, français, portugais et espagnol. Pour les réunions de groupes imprévues, l'interprétation n'est possible qu'en l'absence d'autres réunions parallèles pour lesquelles l'interprétation est requise et seulement si de telles réunions ont lieu pendant les heures de travail des interprètes (voir l'Annexe III). Les orateurs sont priés de consulter les conseils à l'intention des orateurs préparés par l'Association internationale des interprètes de conférence (voir l'Annexe IV).

*Renseignements* : M. George Valls-Jové et les membres du personnel du Bureau de renseignements sont à la disposition des délégués pour répondre à leurs questions. Les coordonnées d'autres membres du personnel sont les suivantes :

|  |   |  |
|--|---|--|
| Pablo Dubois<br>(Secrétaire du Conseil)  | Premier étage<br>020 7612 0602 (direct)<br>(Poste 602)  | <a href="mailto:dubois@ico.org">dubois@ico.org</a>       |
| David Moorhouse<br>(Chef du Service financier et administratif<br>pour les questions financières et administratives) | Deuxième étage<br>020 7612 0628 (direct)<br>(Poste 628) | <a href="mailto:moorhouse@ico.org">moorhouse@ico.org</a> |
| Mirella Glass<br>(Fonctionnaire chargée des documents)   | Premier étage<br>020 7612 0601 (direct)<br>(Poste 601)  | <a href="mailto:documents@ico.org">documents@ico.org</a> |
| Carmen Maqueda<br>(Chef du personnel et de l'administration des<br>bureaux)  | Deuxième étage<br>020 7612 0623 (direct)<br>(Poste 623) | <a href="mailto:maqueda@ico.org">maqueda@ico.org</a>     |
| Helen Wright<br>(Chargée de conférence)  | Premier étage<br>020 7612 0624 (direct)<br>(Poste 624)  | <a href="mailto:wright@ico.org">wright@ico.org</a>       |

### INFORMATIONS ET SERVICES

| Informations/services    | Lieu   | Note   |
|--------------------------|--|--|
| Autres salles de réunion | Salle de réunion (1 <sup>er</sup> étage)<br>Salle des comités (rez-de-chaussée)  | S'adresser à M. Dubois/Mme Wright pour connaître leur disponibilité  |
| Bibliothèque             | 1 <sup>er</sup> étage<br>(9 h 00 - 18 h 00)  |  |
| Bureau de renseignements | Salon attenant à la salle du Conseil au rez-de-chaussée<br>Salon attenant à la salle de réunion du Comité exécutif au 2 <sup>e</sup> étage |  |
| Comptabilité             | 2 <sup>e</sup> étage<br>(9 h 00 - 17 h 00)   | Règlement des factures de téléphone et de télécopie et renseignements sur les cotisations etc.   |
| Confirmation des vols    | Bureau de renseignements (rez-de-chaussée)   | Le Bureau dispose d'une liste des nos. de téléphone des lignes aériennes   |
| Documents                | S'adresser au Bureau de renseignements   |  |
| Interprétation           | Salle du Conseil et salle du Comité exécutif   | Assurée uniquement pour les réunions prévues à l'avance en anglais, français, portugais et espagnol  |
| Messages                 | Consulter le tableau d'affichage dans le salon de la salle du Conseil  |  |
| Ordinateurs              | Bibliothèque (1 <sup>er</sup> étage)<br>(9 h 00 - 18 h 00)   | Les délégués aux réunions de l'OIC qui souhaitent se connecter à l'Internet et qui possèdent leur propre ordinateur portable sans fil, sont invités à prendre contact avec Mme Pascale Evans ou M. Richard Marks qui leur donneront accès au réseau local sans fil de l'OIC. |
| Photocopies              | S'adresser au Bureau de renseignements   |  |
| Premiers secours         | Contacteur le Bureau de renseignements ou le réceptionniste  |  |
| Rafraîchissements        | Salons du rez-de-chaussée et du 2 <sup>e</sup> étage   | Café, thé, biscuits servis en permanence   |
| Taxis                    | S'adresser à la réception dans l'entrée  | Le réceptionniste peut appeler des taxis   |
| Télécopie                | Bureau d'ordre ( <i>Registry</i> ) (2 <sup>e</sup> étage)<br>(ouvert pendant toute la durée des réunions)                                  | Le bureau d'ordre est en mesure de faciliter l'envoi de télécopies. Pour la réception de télécopies, donner le numéro de l'OIC : 00 44 (0) 20 7612 0630  |
| Téléphones               | Rez-de-chaussée et 2 <sup>e</sup> étage  | Gratuit pour les appels locaux. Les appels en dehors de Londres et à destination de téléphone portables sont payables ; prière de les régler avant la fin de la réunion en s'adressant à la comptabilité   |
| Toilettes                | Messieurs : sous-sol et 2 <sup>e</sup> étage<br>Dames : 1 <sup>er</sup> étage<br>Handicapés : 2 <sup>e</sup> étage                         |  |
| Vestiaires               | Rez-de-chaussée et 2 <sup>e</sup> étage  |  |



International Coffee Organization

22 Berners Street, London W1T 3DD  
Telephone: +44 (0) 20 7612 0600 • Fax: +44 (0) 20 7612 0630  
Email: [info@ico.org](mailto:info@ico.org) • Website: [www.ico.org](http://www.ico.org)

# How to find us

## Nearest tube stations

**Tottenham Court Road**  
Central and Northern Lines

**Oxford Circus**  
Central, Bakerloo and Victoria Lines

**Godge Street**  
Northern Line

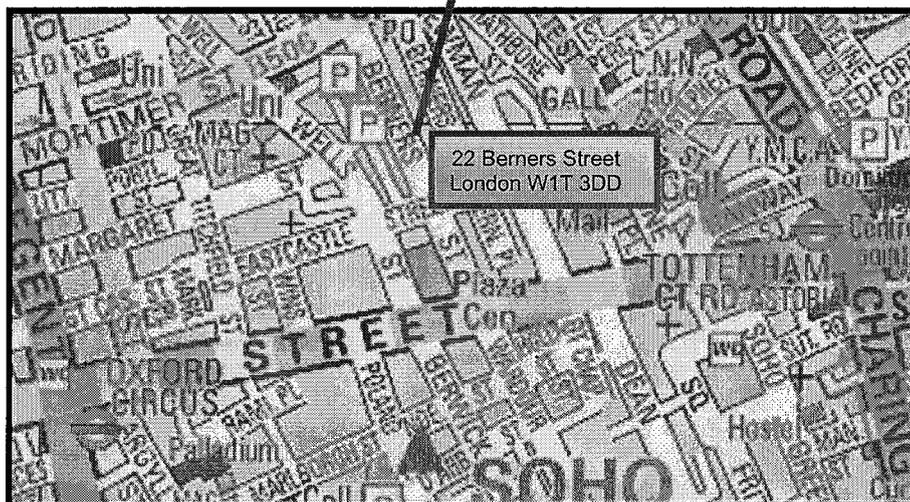
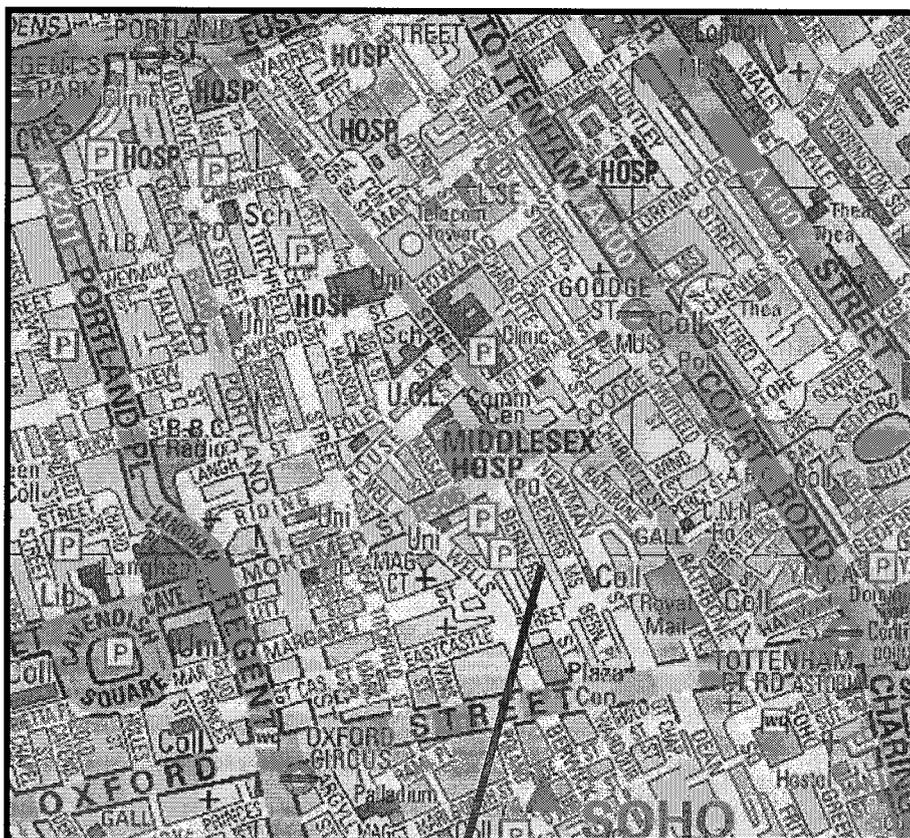
## By bus

Buses 7, 8, 10, 25, 55, 73, 98 and 390 stop near the corner of Oxford Street and Berners Street.

## By car

Car parking facilities are available within walking distance of the Organization.

An eight pound daily congestion charge is applicable when driving in central London.



## ICO CORPORATE RATES FOR LONDON HOTELS

Janvier 2006

**Rathbone Hotel\*\*\*\***

Rathbone Street

London W1P 1AJ

Telephone: +44 (0) 20 7636 2001

Fax: +44 (0) 20 7636 3882

E-mail: [sales@rathbonehotel.com](mailto:sales@rathbonehotel.com)[www.rathbonehotel.com](http://www.rathbonehotel.com)

|                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| Junior double room .....         | £105.00 |
| Double/twin room .....           | £118.00 |
| Executive double/twin room ..... | £136.00 |
| Studio/suites .....              | £180.00 |

(All rates are inclusive of continental breakfast)

**Central Reservations for Grange hotels:**

Telephone: +44 (0) 20 7233 7888

Fax: +44 (0) 20 7630 9897

E-mail: [reservations@grangehotels.co.uk](mailto:reservations@grangehotels.co.uk)[www.grangehotels.co.uk](http://www.grangehotels.co.uk)**The Grange Fitzrovia \*\*\*\***

20 - 28 Bolsover Street

London W1P 7HJ

|                                    |         |
|------------------------------------|---------|
| Single/double/twin room .....      | £135.00 |
| Executive single/double room ..... | £155.00 |

**The Grange White Hall Hotel\*\*\*\***

2 - 5 Montague Street

London WC1B 5BU

|                                    |         |
|------------------------------------|---------|
| Single/double/twin room .....      | £135.00 |
| Executive single/double room ..... | £155.00 |

**The Grange Langham Court Hotel\*\*\*\***

31 - 35 Langham Street

London W1N 5RE

|                             |         |
|-----------------------------|---------|
| Single room .....           | £105.00 |
| Double/twin room .....      | £120.00 |
| Executive single room ..... | £120.00 |
| Executive double room ..... | £140.00 |

### **Conduite des réunions**

Les séances plénières du Conseil et du Comité exécutif commenceront et se termineront normalement aux heures précises indiquées dans le programme des réunions soumis à l'approbation des délégués en début de réunion. Le Président annoncera les détails de l'heure et du lieu de la prochaine réunion ou du programme des réunions de la journée suivante, lesquels seront également affichés sur un tableau au rez-de-chaussée et au deuxième étage.

Il est rappelé aux Membres que les équipes simples d'interprètes ne travaillent pas plus de 3 heures par séance, la pause déjeuner étant d'une heure et demie. Dans le cas d'une seule équipe, les interprètes ne travailleraient pas au-delà de 18 h 30.

Les délégations et les Présidents sont priés de faire tous leurs efforts pour veiller à ce que les séances s'ouvrent à l'heure convenue en arrivant bien à temps pour les séances.

À la demande du Président une sonnerie annoncera l'ouverture de la séance et les membres du bureau (le Président, le Directeur exécutif et le Secrétaire) sont priés de prendre place sur l'estrade afin que le Président puisse ouvrir la séance dans les minutes qui suivent pour autant que le quorum prescrit par les dispositions des règles 15 et 51 du Règlement de l'Organisation est atteint. En l'absence du Président dans la salle des réunions au début d'une séance, le Vice-Président assumera la présidence de la séance jusqu'à sa clôture.

Pendant la séance, le Président rappellera aux participants le temps qui leur est alloué et les incitera à être brefs et à ne pas s'écarter de la question. Le Président pourra proposer une limite au temps à allouer aux orateurs et au nombre de fois que chaque représentant pourra prendre la parole sur toute question, la clôture de la liste des orateurs ou la clôture des débats, en application de la règle 16 du Règlement de l'Organisation. Les propres interventions et résumés du Président seront également aussi concis que possible.

Les délégués sont priés d'arrêter tous les téléphones portables pendant les séances.

### **Autres réunions de groupe**

Lorsque les dates des réunions du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) et du Comité des statistiques ont été communiquées à leurs membres, elles ne doivent pas être modifiées afin de ne pas déranger les délégués concernés.

Les réunions du groupe de coordination et des autres groupes devront commencer et se terminer à l'heure dite afin de ne pas retarder les autres réunions et de ne pas déranger les autres délégués.

Lorsqu'une réunion du groupe de coordination ou d'un autre groupe ne peut se terminer à l'heure, le Président en informera, comme il convient, le Président du Comité exécutif ou du Conseil. Au besoin, et dans la mesure où les services sont disponibles, la réunion du groupe de coordination ou d'un autre groupe se prolongera à une autre heure pour terminer ses travaux, si les réunions du Comité ou les séances du Conseil sont jugées prioritaires.

## CONSEILS AUX ORATEURS

Les organisateurs de cette conférence se sont assurés le concours d'une équipe d'interprètes de conférence professionnels qui seront le lien de communication entre les délégués de différentes langues et cultures. Les interprètes sont vos alliés, ils vous aideront à faire passer votre message. Vous les aiderez en suivant les règles simples que voici :

1. Si vous avez préparé un texte écrit ou des notes -que vous ayez l'intention de les suivre ou de vous en inspirer- confiez les au Secrétariat de la conférence qui les transmettra aux interprètes. Les interprètes ne s'attachent pas aux mots seuls, ils en communiquent le sens. Ils pourront ainsi se familiariser avec le sujet que vous traitez et votre terminologie. Vous pouvez donc librement vous écarter de votre texte ou le compléter lors de votre exposé. Les interprètes AIIC sont tenus au secret professionnel. N'avez aucune crainte, ils respecteront la confidentialité de vos notes qui vous seront rendues si vous le désirez.
2. Si votre communication est très technique, veuillez donner aux interprètes toute terminologie et/ou documentation dont vous disposez traitant du même sujet dans différentes langues. Vous pouvez aussi demander au Secrétariat de la conférence d'organiser une séance d'information. Cette rencontre avec les orateurs permettra aux interprètes de clarifier certains points, votre message sera transmis avec plus de précision.
3. Si votre communication comporte la projection d'un film, de diapositives ou de transparents, prévoyez un exemplaire du texte ou une copie des transparents pour les interprètes. Ils sont dans des cabines souvent situées loin de l'écran, avoir le texte devant les yeux leur sera d'une grande aide.
4. Votre débit de lecture est souvent plus rapide que votre débit de parole, certains participants pourront avoir du mal à vous suivre et votre message pourrait en être tronqué. Si cette conférence est votre première rencontre avec l'interprétation simultanée, faites un essai avant la séance. Le BON rythme est d'environ 3 minutes par page de 40 lignes.
5. Avant de parler, assurez-vous que votre microphone est bien branché. Ne tapez pas sur le microphone, ne soufflez pas non plus pour vérifier son fonctionnement, -le son amplifié est douloureux aux oreilles de vos interprètes. Pour "tester", il vous suffit de dire "Bonjour" ou "Merci Monsieur le Président" dans le microphone.
6. Ne parlez pas trop près du microphone et ne laissez pas vos écouteurs près du microphone lorsque vous parlez -ce sont des sources d'interférences et de sifflements désagréables pour tous. Le technicien du son est là pour vous conseiller.
7. Si vous vous déplacez, par exemple pour commenter diapositives ou transparents, utilisez un micro-cravate. Sans microphone, le son ne parvient pas aux interprètes, même si vous haussez la voix.
8. Si vous parlez de la tribune et souhaitez répondre à des questions posées par les participants, munissez-vous d'écouteurs pour pouvoir suivre l'interprétation des questions.

Merci. Nous vous souhaitons une bonne conférence.

*Votre équipe d'interprètes*



International Coffee Organization

22 Berners Street  
Londres W1T 3DD  
Angleterre

**RÉUNIONS DE L'OIC  
(Septembre 2006)**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION – OBSERVATEURS**

J'assisterai aux réunions suivantes qui auront lieu au siège de l'Organisation internationale du Café à Londres en septembre 2006 :

|   | <b>Oui*</b>              | <b>Non*</b>              |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Comité consultatif du secteur privé (24 septembre)<br>(réunion extraordinaire)            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 96 <sup>e</sup> session du Conseil (25 – 29 septembre)                                    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Comité de promotion (26 septembre)  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Comité consultatif du secteur privé (27 septembre)  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Atelier FCPB/OIC sur les priorités en matière<br>de mise en valeur du café (27 septembre) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Comité des statistiques (27 septembre)  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

\* *Cocher la case appropriée*

en qualité de membre de la délégation : .....  
*(indiquer le nom de l'association du CCSP,  
de l'organisation ou du pays observateur)*

Prénom : ..... Nom : .....

Nom à inscrire sur le badge d'inscription : .....

Titre ou fonction : .....

Organisation/compagnie : .....

Adresse : .....

.....

Pays : ..... Téléphone : .....

Télécopieur : ..... Courriel : .....

Signature : .....

**Le présent formulaire est à renvoyer au :**

Directeur exécutif  
Organisation internationale du Café  
22 Berners Street  
Londres W1T 3DD  
Angleterre  
Téléphone : +44 (0) 20 7612 0600  
Télécopieur : +44 (0) 20 7612 0630  
Courriel : [info@ico.org](mailto:info@ico.org)